

RÉSIDENCE 2022-2025
Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)
Option sciences cliniques vétérinaires (#259012)

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 10 JANVIER 2022 À 9:00PM.

CONCENTRATION : MÉDECINE ZOOLOGIQUE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2e cycle plein temps s'échelonnant sur 3 ans (36 mois), comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine vétérinaire. Le programme comporte une formation clinique intensive en médecine zoologique. Ce programme répond aux exigences de l'American College of Zoological Medicine. Le résident participe aux activités des entités suivantes : Le Service de médecine zoologique formé de la Clinique des animaux exotique de compagnie et de la Clinique des oiseaux de proie, le Zoo de Granby, l'Aquarium du Québec et le Centre québécois sur la santé des animaux sauvages de la Faculté de médecine vétérinaire (CQSAS). Le CQSAS offre une expertise vétérinaire à diverses agences gouvernementales et non gouvernementales québécoises impliquées dans la conservation et mise en valeur de la ressource faunique. Environ 30 % du programme touchera les aspects cliniques de la gestion d'une collection animale en institution zoologique. Le résident participe au service de garde du service de médecine zoologique et du CQSAS et assure la continuité des soins aux patients hospitalisés le soir, les fins de semaine et les jours fériés (garde une semaine sur quatre tout au plus). L'étudiant doit compléter un projet de recherche dans le domaine de la médecine zoologique pour lequel il existe des possibilités de subvention. Le résident a droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies en accord avec la directrice du programme et le secteur auquel il est rattaché. Si le résident n'est pas de garde, il bénéficie des mêmes jours fériés que les professeurs cliniciens. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au directeur de programme et à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la satisfaction du résident et de son comité conseil, le résident pourra s'associer à un programme de maîtrise.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française
- Posséder un permis de conduire

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 4 600 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 11 500 \$ / an
- Autres nationalités : +/- 16 200 \$ / an

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Eve Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

**La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle du résident et de la Faculté.*

Le résident dispose d'un montant total de 3 000 \$ pour participer à deux congrès dans sa spécialité au cours de ses années de formation. (montant maximal par congrès 2 000\$)

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 13 juillet 2022 au 9 juillet 2025

POUR POSTULER :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 10 janvier 2022. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, il n'est pas nécessaire de soumettre tous vos documents en anglais.

LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le 7 mars 2022.

Seul le candidat sélectionné devra compléter sa demande d'admission (frais de 109,50 \$ CA) auprès de l'Université de Montréal.